

oriGIn newsletter



Message du Président



Ramón González Figueroa

Chers membres d'oriGIn, Chers amis des IG,

Alors que l'année touche à sa fin, je souhaite saisir cette opportunité pour passer en revue avec vous, les moments qui ont marqué notre Organisation ainsi que le monde des indications géographiques en 2010.

Cette année oriGIn a consolidé son rôle de « opinion leader » dans le domaine des indications géographiques ainsi que sa position de véhicule de dialogue et de coopération entre les producteurs d'IG.

En mars, notre manuel sur les indications géographiques aux Etats-Unis a été lancé. En mettant ensemble une équipe remarquable d'experts, comprenant entre autres Patrick J. Kole (Vice-président de la Commission de Idaho Potato), Stanton J. Lovenworth (Co-président à la fois du « Intellectual Property Transactions Group » et du « Life Sciences practice » au cabinet d'avocats Dewey & LeBoeuf) et Richard Mendelson (Professeur à l'Université de Californie, Berkeley School of Law), oriGIn a réalisé une publication innovatrice s'attaquant tant aux problèmes économiques potentiels des appellations d'origine américaines qu'aux limites du système de protection des marques.

Concernant les débats au niveau international, nous avons continué d'encourager les négociateurs à établir un cadre légal plus transparent et plus juste pour les IG. A cet égard, oriGIn a joué un rôle-clé en s'assurant que les IG soient incluses dans le champ d'application de l'Accord Commercial Anti-Contrefaçon (ACAC) ainsi qu'en participant au débat au sein du groupe de travail à l'OMPI pour le développement du système de Lisbonne.

De plus, en coopération avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et la délégation française à l'OMC, oriGIn a retenue l'attention de la communauté diplomatique de Genève sur les IG par le biais d'un cycle de conférence sur les IG et le développement durable. Nous avons l'intention de continuer cette activité en 2011.

2010 a vu également oriGIn travailler de près avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) et l'organisation « Trade.Com Facility » dans plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pour sensibiliser sur le potentiel économique des IG locales ainsi que pour faciliter l'échange de meilleures pratiques avec des associations d'IG consolidées au niveau mondial.

D'autre part, les indications géographiques en 2010 ont montré de plus en plus leur dimension véritablement globale. Pour ne mentionner que quelques exemples: dans les pays comme le Cambodge, l'Argentine et la République Dominicaine, les premières IG nationales ont été enregistrées ; une appellation américaine, « Napa Valley » est devenue la première IG de ce pays reconnue en Inde ; « Longkou Fen Si », un produit filiforme sec et amidonné fait à partir de haricots verts et petits pois, a été enregistré comme IGP sous le Règlement 510/2006; avec la signature de l'Accord de Libre Echange entre l'UE et la Corée du Sud en 2010, 64 IG coréennes seront protégées en Europe ; quelques 19 produits agricoles non européens sont demandeurs de protection au sein de l'UE (9 de Chine, 3 de Thaïlande, 2 de Turquie, 2 d'Inde et 3 du Vietnam) ; avec le support de l'Agence française de développement (AFD), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est en train de sélectionner les produits IG prometteurs dans les Etats membres, d'aider les producteurs à structurer leur chaîne de production et à obtenir la protection juridique. De même, cette année oriGIn a accueilli de nouveaux membres d'Allemagne, du Brésil, du Canada, du Chili, d'Espagne, du Guatemala, d'Inde, d'Italie, de Malaisie et de Panamá.

Tout cela est certainement le résultat de notre travail collectif et je voudrais tous vous remercier pour votre engagement et votre soutien à la cause des IG. Etant donné que plusieurs défis nous attendent, je serai ravi de travailler avec vous en 2011, avec une énergie et un enthousiasme renouvelés ! Un moment crucial sera notre prochaine Assemblée Générale, qui sera célébrée à Guadalajara (Mexique) en Septembre 2011 (plus de détails à propos de la date et des activités seront communiqués au début de l'année prochaine). Je me réjouis de tous vous accueillir à Guadalajara !

Je profite de l'occasion pour souhaiter, à vous et à vos familles, mes meilleurs vœux pour cette fin d'année.

La Réforme de la Politique Européenne de la qualité et de la Politique Agricole Commune : Une année intense pour oriGIn

David Thual & Fanny Lossy, experts d'oriGIn pour les affaires de l'UE

2010 a été une année intense pour les IG au niveau de l'Union Européenne (UE) parce que la Commission Européenne a travaillé sur deux réformes cruciales pour le secteur : la réforme de la Politique Européenne de la qualité et la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC). oriGIn a travaillé sur ces deux fronts dans le but de préserver et d'améliorer la protection dont jouissent les IG au niveau communautaire.

Réforme de la politique européenne de qualité

Cette réforme de la Politique de la qualité est, bien entendu, la plus importante pour le futur des IG au sein de l'UE. Depuis la publication du Livre vert de la Commission sur le sujet en 2008, oriGIn a été en première ligne pour faire entendre les priorités des producteurs d'IG. En 2010, oriGIn a travaillé à la fois avec le Parlement Européen (PE) et la Commission pour façonner le débat. Notamment, oriGIn a soutenu une table ronde organisée par l'AICIG – « Associazione Italiana Consorzi Indicazioni Geografiche » - et le CNAOL – « Conseil National des Appellations d'Origine Laitières », et sponsorisée par le Comité de l'Agriculture du Parlement Européen, le 28 Septembre 2010. Cet évènement a fourni une opportunité de discuter avec les décideurs de l'évolution de la politique de la qualité au niveau européen. Le Commissaire pour l'Agriculture et le Développement Rural, Dacian Cioloș, le Président du Comité de l'Agriculture du PE, Paolo De Castro, plusieurs Membres du Parlement Européen, ainsi que plus de 80 participants étaient présents à cet évènement. Ce fut très utile d'informer les décideurs sur la position et les préoccupations du secteur. Les députés ont accueilli cet échange de vues et ont affirmé qu'ils souhaitaient travailler avec les producteurs d'IG pour s'assurer que leurs inquiétudes soient traitées.



Table Ronde sur le développement de la Politique européenne de la qualité avec la participation du Commissaire d'Agriculture et Développement durable, M. Dacian Cioloș. Parlement Européen, Bruxelles (Belgique), 28 Septembre 2010.

Par ailleurs, la Commission a publié ses propositions législatives sur la réforme de la politique de la qualité le 10 décembre. Elles couvraient quatre thèmes : les instruments de qualité pour les produits agricoles, les normes de marketing, la certification et l'étiquetage de produits utilisant les IGP-AOP comme ingrédients.

La proposition de Règlement sur les instruments de qualité ne couvre que les produits alimentaires et exclue les vins et les spiritueux. oriGIn pense que le texte est globalement satisfaisant. En effet, certaines demandes des producteurs ont été entendues par la Commission. Sa proposition comprend notamment la reconnaissance des rôles et responsabilités des groupements de producteurs et des interprofessions, le renforcement et la clarification du niveau de protection (la protection ex officio est clairement définie) et le renforcement des contrôles tout au long de la chaîne alimentaire. Cependant, la proposition de Règlement ne comprend pas de clauses permettant aux organisations en charge des IG de gérer les volumes de production.

Une autre préoccupation pour oriGIn est représentée par les lignes directrices, adoptées par la Commission, concernant l'étiquetage de produits utilisant les IGP-AOP comme ingrédients. Le 3 décembre, oriGIn et plusieurs de ses membres ont envoyé une lettre au Président de la Commission et à tous les Commissaires pour demander de reporter l'adoption de ce texte. oriGIn considère que ces lignes directrices ne contiennent des mécanismes de protection des IG. De plus, ils ne prennent en compte ni la législation européenne, ni la jurisprudence de la Court Européenne de Justice.

Les propositions de la Commission va maintenant être discutées par Parlement Européen (PE) et les Ministres européens en charge de l'agriculture qui doivent s'entendre sur les textes avant qu'ils ne deviennent des lois (à l'exception des lignes directrices qui sont volontairement mais immédiatement applicables). Ainsi, oriGIn, travaillera de près avec les députés européens et les ministres en 2011 pour s'assurer que la gestion des volumes de production soit autorisée par la future législation et que les règles concernant l'utilisation des IGP/AOP comme ingrédients soient clarifiées. A ce sujet, un rapport sera écrit par le Parlement européen. De plus ; oriGIn rencontrera tous les députés européens plus influents pour leur expliquer ses inquiétudes et proposer des amendements aux propositions de la Commission. La réforme de la politique de qualité devrait être adoptée en 2012-2013. oriGIn a donc un rôle important à jouer dans les années à venir.

La réforme de la PAC

oriGIn a été active dans la discussion ayant trait à la réforme de la PAC en 2013. Quand le PE a écrit de sa propre initiative un rapport sur ce sujet, oriGIn a soumis des amendements concernant les IG et a travaillé avec les députés européens pour s'assurer qu'ils étaient bien adoptés. Ces amendements qui ont été pris en compte par les députés couvraient une demande pour la création d'un titre dédié aux IG et la possibilité d'établir des instruments spécifiques pour gérer le potentiel de production des IG dans le futur cadre légal de la PAC. Le rapport du PE a été adopté le 18 juillet 2010 (tous les amendements présentés par oriGIn ont été retenus).

Le 18 novembre 2010, la Commission européenne a publié sa communication sur le futur de la PAC après 2013. Une consultation publique sur celle-ci est en cours. oriGIn enverra sa contribution et s'assurera que les IG seront prises en compte par cette réforme. La Commission européenne publiera ses propositions législatives en juillet ou en septembre 2011. Elles seront ensuite discutées par le PE et les ministres en charge de l'agriculture.

Les Etats-Unis: une nouvelle frontière pour les IG?

Ida Puzone, oriGIn

Au cours des dernières années, le phénomène des Indications Géographiques (IG) a suscité beaucoup d'intérêt aux Etats-Unis. Tant les producteurs américains que les consommateurs se sont familiarisés et apprécient les avantages des IG, notamment leurs qualités nutritionnelles, leur impact sur le développement économique, la santé et l'environnement. Aussi, la compréhension qu'ont les américains de l'alimentation locale et traditionnelle a changé et le désir récent de « manger local » s'est traduit par un regain de la demande en produits locaux. Dans ce contexte, le succès des IG américaines, telles que Idaho Potato (Idaho), Kona Coffee (Hawaii), Napa Valley (California), entre autres, montre l'importance de ces produits dans le secteur agricole américain et soulève un certain nombre de questions sur le potentiel des appellations d'origine et leur contribution à l'économie nationale.



Prix International Parmigiano-Reggiano: M. Giuseppe Alai (Président du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano) remet le prix à M. Colehour Bondera (Kona Coffee Farmers Association). Salone del Gusto, Turin (Italie), 23 octobre 2010.

Comme les IG américaines gagnent en réputation et en parts de marché, les imitations et les usurpations augmentent. Ainsi, les IG américaines recherchent une protection internationale plus forte. Un exemple est l'appellation « Napa Valley », qui était en 2007 le premier vin IG étranger à être protégé dans l'Union Européenne, et qui a récemment été enregistrée en Inde. Un autre exemple est le « Kona Coffee », qui en 2010 a gagné le prix international du Parmigiano Reggiano au Salon du Goût de Turin. Les producteurs hawaïens connaissent des pertes de marchés du fait de l'utilisation par des exportateurs de « Kona Coffee Blend », une marque de certification enregistrée par l'Etat d'Hawaii.

Pour utiliser une telle marque de certification (dont les caractéristiques ont été finalisées sans impliquer les producteurs), le café doit contenir seulement 10% de Kona. Par conséquent, le produit commercialisé sous le nom « Kona Coffee Blend » est souvent le résultat d'un mélange contenant du café de mauvaise qualité venu d'ailleurs.

A la lumière de l'intérêt croissant pour les IG aux Etats-Unis, oriGIn a publié en 2010 son manuel « *American Origin Products (AOPs): Protecting a Legacy* ». Écrit par d'éminents experts, le manuel est axé sur les implications économiques et sociales des IG aux Etats-Unis ainsi que sur les ajustements que le cadre légal actuel nécessiterait pour permettre au marché américain des IG de déployer pleinement son potentiel. Plus encore, le manuel suggère les étapes à suivre pour atteindre l'objectif et les différentes options pour améliorer la protection des produits d'origine aux Etats-Unis sans que le système en vigueur des marques ne soit révolutionné.

En juin, oriGIn a lancé ce manuel à Washington D.C., et a, à cette occasion, organisé un séminaire sur les produits américains d'origine. Cet événement a réuni plus de 50 spécialistes en IG parmi lesquels producteurs américains, avocats, fonctionnaires, professeurs, lobbyistes. En particulier, les représentants du bureau américain des brevets et des marques (USPTO) et du département américain de l'agriculture (USDA) ont activement participé aux débats. En effet, les discussions intéressantes et les nombreux produits présentés susceptibles de bénéficier d'une IG ont confirmé le haut potentiel qui existe dans ce pays. Quant à la protection juridique, les débats ont montré que le système en place aux Etats-Unis pour protéger les noms géographiques (y compris les marques de certification et les marques collectives) présentent de nombreuses limites, spécialement du fait des coûts liés à l'enregistrement, à la surveillance, et à la mise en œuvre. A cela s'ajoutent les nombreux défis auxquels se heurte la protection des IG étrangères aux Etats-Unis et des IG américaines dans les juridictions étrangères.

De plus, l'expérience des groupes de producteurs américains au niveau marketing et de la protection des IG prouvent qu'ils éprouvent les mêmes besoins et inquiétudes que d'autres producteurs d'IG à travers le monde confrontés à la lutte contre les imitations et les pratiques commerciales trompeuses affectant les produits d'origine.

Nous pensons que le renforcement du cadre international des IG ne bénéficierait pas seulement aux producteurs et aux consommateurs américains, mais aussi à l'industrie alimentaire dans son entièreté, et ce principalement parce que le futur de l'agriculture semble être plus que jamais lié à la qualité.

À la lumière de cela, en 2011, oriGIn redoublera ses efforts pour faciliter un dialogue interculturel dans les négociations internationales sur les IG.

oriGIn consolide ses activités de coopération avec les pays ACP

Monique Bagal, oriGIn

En 2009, oriGIn, en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), avait lancé un forum électronique sur les Indications Géographiques (IG) au profit des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Suite au succès de cette activité (le Forum compte aujourd'hui quelques 250 membres), en 2010 oriGIn a travaillé en coopération avec Trade.Com Facility, un programme axé sur les politiques commerciales des régions ACP, pour la promotion des IG comme outil du développement.

Tout d'abord, oriGIn a activement participé aux ateliers régionaux organisés pour l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle (ARIPO) et le Secrétariat du Forum des Etats du Pacifique (PIFS) pour sensibiliser les acteurs-clés sur la nature et la fonction des IG, leur cadre international de protection et leur valeur économique potentielle.

Les ateliers régionaux ont eu lieu à Douala, (Cameroun, Avril 2010), au Cap (Afrique du Sud, Mai 2010) et à Nadi (Fiji, Août 2010). En plus de ses activités, pendant les ateliers oriGIn a présenté une étude préliminaire sur le potentiel des IG en Côte d'Ivoire. Ce rapport a été très bien accueilli par les différentes assemblées notamment en ce qu'il proposait une méthodologie pour l'inventaire des IG dans les pays ACP, formulait des recommandations aux autorités publiques compétentes et encourageait les initiatives légales et institutionnelles adéquates pour un développement harmonieux des IG.

Suite aux ateliers régionaux, à un niveau global, quelques 200 personnes se sont réunies à Bruxelles les 3, 4 et 5 Novembre 2010, pour la conférence « Ajouter de la valeur à des volumes limités ». I. Des exposés faits par producteurs et experts ACP et UE et portant sur des aspects divers des IG, une session de « matchmaking » entre les acteurs de l'UE et des pays ACP, une exposition de produits prometteurs ou enregistrés et enfin une Table Ronde autour des besoins et institutionnelles adéquates ont eu lieu pendant cet événement.

Aux côtés d'éminents experts, tels que Bernard O'Connor, David Thual et le Professeur Ruth Okediji, oriGIn a joué un rôle majeur dans cette Conférence particulièrement tournée vers les producteurs. C'est en présence d'associations IG, d'experts d'Instituts de Propriété Intellectuelle, de représentants du secteur privé, de haut-fonctionnaires de ministères intéressés venus des pays ACP et de personnes ressources de l'UE, de l'OMPI et de l'OMC qu'oriGIn a mis en exergue le rôle crucial joué par la société civile en matière de protection et de promotion des IG à travers le monde. En particulier, le Secrétaire Général lors de sa présentation, a très justement soulevé l'importance d'une institution comme oriGIn dans le contexte de la mondialisation, ses activités et les réponses qu'elle apporte aux problèmes communs auxquels les producteurs sont confrontés. Des producteurs et des participants ont montré leur intérêt à devenir membre ou membre

associés de l'organisation. « L'Union fait la force » a-t-il dit, ce que n'était pas sans rappeler symboliquement la présence de certaines



M. Massimo Vittori, Secrétaire Général, oriGIn



M. Jean Jacques Bret, Directeur, CIGC

organisations membres d'oriGIn - Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté (CIGC), Associazione Italiana Consorzi Indicazione Geografiche (AICIG) Coffee Industry Board of Jamaica, Association Marocaine de l'Indication Géographique de l'Huile d'Argane (AMIGHA), Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Aquitaine (FRCAA) – mais aussi le Consejo Regulador de Tequila (CRT) qui détient, à l'heure actuelle, la Présidence d'oriGIn.



M. Fernando Cano Treviño, Représentant pour l'Europe, CRT



M. Pier Maria Saccani, Secrétaire Général, AICIG

La dimension internationale des IG a également été abordée pendant la conférence. « Depuis 2008, l'UE et les pays ACP partagent un intérêt stratégique commun concernant le renforcement de la protection internationale des IG », a dit M. Vittori à BBC Africa et EFE à la Conférence de Presse tenue lors de l'évènement.

Il a ainsi souligné l'intérêt certain des décideurs européens à poursuivre les activités d'assistance techniques à destination des pays ACP en matière d'IG et a encouragé ces derniers à investir de façon davantage ciblée sur les défis spécifiques qui se posent à ces pays. Président de la session de recommandations finales, montrait qu'en plus d'apports académiques et pragmatiques, des pistes de travail possibles se dégagent de cette Conférence permettant de croire IG à une gestion collective et efficace pour les IG entre les acteurs-clés des deux groupes de pays. Dans ses conclusions, S.E.M l'Ambassadeur Lingston Cumberbatch, Directeur de Trade.Com Facility a conseillé aux producteurs de se tourner, notamment, vers oriGIn pour l'assistance légale, institutionnelle et pour l'appui à la mise en réseau, étant donné son engagement notoire à l'accompagnement de projets d'IG y compris des récentes initiatives en la matière.

2010, oriGIn en première ligne

Nations Unies, Présentation du Guide FAO sur les IG



18 Février, ONU, Genève (Suisse)

« Yorex », Exposition des produits régionaux en Turquie



28 Avril-1 Mai, Antalya (Turquie)

Assises de l'Origine, Débat avec M. Scottà sur la politique de qualité



11 Mai, Bordeaux (France)

« Cibus », Foire internationale de l'agroalimentaire



10-13 Mai, Parma (Italie)

Remise du prix à « Kona Coffee », Salone del Gusto, Slow Food



23 Octobre, Turin (Italie)

Rencontre avec les producteurs des pays d'Afrique, Caribe, Pacifique



3-5 Novembre, Bruxelles (Belgique)